

TRIMET a offert 3 000 € au CHVM

Mercredi 20 décembre, l'entreprise TRIMET France, représentée par Loïc Maenner, directeur général, a remis un chèque de 3 000 € à Stefane Dignat, secrétaire général du Centre Hospitalier Vallée de la Maurienne (CHVM) et responsable du "Fond'Hôp CHVM".

Comme chaque année, TRIMET perpétue en effet une tradition importante : soutenir localement, avec un don, une institution qui se consacre, à l'aide aux personnes malades et à leurs familles, ou qui contribue à l'aide aux personnes en difficulté. Après les Restos du Cœur l'an dernier, TRIMET a décidé de contribuer cette année au projet de réaménagement et de rénovation du jardin de l'unité de soins de longue durée (USLD) du CHVM en jardin thérapeutique. Des bacs de jardinage thérapeutique sont également prévus comme le rappelait Béatrice Maurin. « L'idée est d'apporter du bien-être aux personnes âgées et surtout leur donner envie de sortir, tout en étant au contact de la nature », indiquait Stefane Dignat. Qui plus est, c'est agréable pour les familles



Remise du chèque de 3 000 € à Loïc Maenner, directeur général de TRIMET France, en présence d'Anne-Sophie Dompnier et Lubica Pallier, animatrices en gériatrie, Béatrice Maurin, cadre de santé, chargée de mission à la direction des soins, Stefane Dignat, secrétaire général CHVM, et le Dr Marc Sammouri, chef du service gynécologie-obstétrique-maternité.

d'avoir accès à cet espace lors de leur visite. Le jardin datant de 1997, il a fortement besoin d'être rénové, mais l'enveloppe globale avoisine les 100 000 € ; le sol, qui est actuellement bombé, limite les sorties : une première phase sera lancée en 2024 grâce aux dons déjà disponibles de 18 000 € et de l'actuel don de TRIMET, en commençant par le mobilier. Le sol coûtera à lui seul 30 000 €.

En s'associant à ce beau projet, TRIMET démontre une fois

de plus son ancrage territorial et son engagement dans la vie locale. « Les équipes de TRIMET France que je représente sont fières de soutenir la démarche du Centre Hospitalier Vallée de la Maurienne. Le réaménagement de cet espace de vie au sein de son unité de soins de longue durée sera bénéfique aux patients, à leur famille, aux soignants, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté de la Maurienne », tenait à faire remarquer Loïc Maenner.

Éric Tournier